

REPUBLIQUE FRANCAISE

20006641300028

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE BERNAY**

SERVICE PUBLIC LOCAL
INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : **SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN**

ANNEE 2020

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 305 755,72	1 840 115,92

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 465 639,80

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 305 755,72	2 305 755,72
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 157 654,88	1 926 949,16

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	725 797,78	1 436 175,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 479 671,50	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 363 124,16	3 363 124,16
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 668 879,88	5 668 879,88
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	722 786,09	0,00	718 180,00		718 180,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	843 000,00	0,00	717 385,00		717 385,00
014	Atténuations de produits	5 293,32	0,00	5 000,00		5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	68 500,00	0,00	75 000,00		75 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 639 579,41	0,00	1 515 565,00		1 515 565,00
66	Charges financières	98 939,37	0,00	84 780,37		84 780,37
67	Charges exceptionnelles	16 100,00	0,00	16 000,00		16 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	34 839,04		0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 789 457,82	0,00	1 616 345,37		1 616 345,37
023	Virement à la section d'investissement (6)	495 723,76		263 469,00		263 469,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	312 461,04		425 941,35		425 941,35
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		808 184,80		689 410,35		689 410,35
TOTAL		2 597 642,62	0,00	2 305 755,72		2 305 755,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 305 755,72

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	687 991,55	0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, m	1 247 217,15	0,00	1 644 848,00		1 644 848,00
74	Subventions d'exploitation	63 482,62	0,00	47 675,00		47 675,00
75	Autres produits de gestion courante	6 200,00	0,00	6 000,00		6 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 004 891,32	0,00	1 698 523,00		1 698 523,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	3 200,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 008 091,32	0,00	1 698 523,00		1 698 523,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	148 010,14		141 592,92		141 592,92
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		148 010,14		141 592,92		141 592,92
TOTAL		2 156 101,46	0,00	1 840 115,92		1 840 115,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

465 639,80

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 305 755,72

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

547 817,43

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	170 514,00	0,00	50 900,00		50 900,00
21	Immobilisations corporelles	434 261,19	29 364,00	287 267,36		316 631,36
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 115 238,00	132 014,70	541 720,30		673 735,00
Total des dépenses d'équipement		1 720 013,19	161 378,70	879 887,66		1 041 266,36
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	138 910,00		138 910,00
16	Emprunts et dettes assimilées	472 261,99	0,00	478 864,30		478 864,30
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		472 261,99	0,00	617 774,30		617 774,30
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	631 500,00	564 419,08	518 400,00		1 082 819,08
Total des dépenses réelles d'investissement		2 823 775,18	725 797,78	2 016 061,96		2 741 859,74
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	148 010,14		141 592,92		141 592,92
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		148 010,14		141 592,92		141 592,92
TOTAL		2 971 785,32	725 797,78	2 157 654,88		2 883 452,66

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	479 671,50
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 363 124,16
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	1 391 452,07	680 397,00	352 616,00		1 033 013,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	719 639,95	32 925,00	219 663,11		252 588,11
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		2 111 092,02	713 322,00	572 279,11		1 285 601,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	110 259,11	0,00	162 459,70		162 459,70
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	989 957,01	0,00	2 800,00		2 800,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		1 100 216,12	0,00	165 259,70		165 259,70
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	1 075 978,00	722 853,00	500 000,00		1 222 853,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 287 286,14	1 436 175,00	1 237 538,81		2 673 713,81
021	Virement de la section d'exploitation (4)	495 723,76		263 469,00		263 469,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	312 461,04		425 941,35		425 941,35
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		808 184,80		689 410,35		689 410,35
TOTAL		5 095 470,94	1 436 175,00	1 926 949,16		3 363 124,16

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 363 124,16
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	547 817,43
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	718 180,00		718 180,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	717 385,00		717 385,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	75 000,00		75 000,00
66	Charges financières	84 780,37	0,00	84 780,37
67	Charges exceptionnelles	16 000,00	0,00	16 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	425 941,35	425 941,35
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		263 469,00	263 469,00
	Dépenses d'exploitation - Total	1 616 345,37	689 410,35	2 305 755,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 305 755,72

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	138 910,00	141 592,92	280 502,92
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	478 864,30	0,00	478 864,30
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	50 900,00	0,00	50 900,00
21	Immobilisations corporelles (6)	316 631,36	0,00	316 631,36
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	673 735,00	0,00	673 735,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	1 082 819,08	0,00	1 082 819,08
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 741 859,74	141 592,92	2 883 452,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

479 671,50

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 363 124,16

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	1 644 848,00		1 644 848,00
74	Subventions d'exploitation	47 675,00		47 675,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	0,00	6 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	141 592,92	141 592,92
Recettes d'exploitation - Total		1 698 523,00	141 592,92	1 840 115,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	465 639,80
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 305 755,72
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	162 459,70	0,00	162 459,70
13	Subventions d'investissement	1 033 013,00	0,00	1 033 013,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	252 588,11	0,00	252 588,11
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		425 941,35	425 941,35
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	1 222 853,00	0,00	1 222 853,00
021	Virement de la section d'exploitation		263 469,00	263 469,00
Recettes d'investissement - Total		2 670 913,81	689 410,35	3 360 324,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 800,00
-----------------------------	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 363 124,16
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	722 786,09	718 180,00	
60226	Vêtements de travail	1 300,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	5 500,00	120 000,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	102 000,00	104 040,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	37 085,00	38 000,00	
6064	Fournitures administratives	1 600,00	1 600,00	
6066	Carburants	6 000,00	6 120,00	
6068	Autres matières et fournitures	12 500,00	12 500,00	
6078	Autres marchandises	14 017,76	0,00	
611	Sous-traitance générale	111 570,00	100 000,00	
6135	Locations mobilières	5 000,00	1 800,00	
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	300,00	300,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	17 786,52	50 000,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	18 040,00	18 000,00	
61551	Matériel roulant	9 444,00	5 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	5 413,48	5 000,00	
6156	Maintenance	19 700,00	20 000,00	
6161	Multirisques	1 829,00	1 800,00	
6162	Assurance obligatoire dommage construction	1 000,00	1 000,00	
617	Etudes et recherches	5 000,00	105 000,00	
618	Divers	135 829,41	5 000,00	
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement	5 000,00	20 000,00	
6226	Honoraires	13 000,00	15 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		10 000,00	
6228	Divers	58 625,92	0,00	
6231	Annonces et insertions		2 000,00	
6248	Divers	500,00	500,00	
6251	Voyages et déplacements	800,00	800,00	
6256	Missions	800,00	800,00	
6261	Frais d'affranchissement	700,00	700,00	
6262	Frais de télécommunications	7 300,00	8 000,00	
627	Services bancaires et assimilés		100,00	
6287	Remboursements de frais	114 525,00	50 000,00	
6288	Autres	5 500,00	10 000,00	
63512	Taxes foncières	120,00	120,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	843 000,00	717 385,00	
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	14 980,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 540,00	2 030,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	8 500,00	6 650,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	450 000,00	383 250,00	
6413	Primes et gratifications	145 000,00	116 900,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	96 000,00	95 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	128 000,00	90 650,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 600,00	5 450,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 360,00	1 075,00	
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	1 400,00	
014	Atténuations de produits (7)	5 293,32	5 000,00	
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collec	5 293,32	5 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	68 500,00	75 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	63 000,00	75 000,00	
6542	Créances éteintes	5 500,00	0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		1 639 579,41	1 515 565,00	
(a) = (011+012+014+65)				
66	Charges financières (b)(8)	98 939,37	84 780,37	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	93 700,23	87 012,10	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	5 239,14	-2 231,73	

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	16 100,00	16 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	14 100,00	14 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	34 839,04	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 789 457,82	1 616 345,37	
023	Virement à la section d'investissement	495 723,76	263 469,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	312 461,04	425 941,35	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	312 461,04	425 941,35	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		808 184,80	689 410,35	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		808 184,80	689 410,35	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 597 642,62	2 305 755,72	

+

RESTES A REALISER 2019 (13)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 305 755,72
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	25 668,57
Montant des ICNE de l'exercice N-1	27 900,30
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 231,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	687 991,55	0,00	
64198	Autres remboursements	687 991,55	0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	1 247 217,15	1 644 848,00	
704	Travaux		30 000,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 012 470,73	1 000 000,00	
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	5 293,92	10 000,00	
70613	Participations pour assainissement collectif	134 000,00	0,00	
7068	Autres prestations de services	12 300,00	120 000,00	
7084	Mise à disposition de personnel facturée		484 848,00	
7087	Remboursements de frais	83 152,50	0,00	
74	Subventions d'exploitation	63 482,62	47 675,00	
741	Primes d'épuration	60 482,62	47 675,00	
748	Autres subventions d'exploitation	3 000,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	6 200,00	6 000,00	
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...		1 500,00	
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	1 700,00	0,00	
754	Redevances pour défaut de branchement à l'égout	4 500,00	4 500,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 004 891,32	1 698 523,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	3 200,00	0,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 200,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 008 091,32	1 698 523,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	148 010,14	141 592,92	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	148 010,14	141 592,92	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		148 010,14	141 592,92	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 156 101,46	1 840 115,92	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

465 639,80

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 305 755,72

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	170 514,00	50 900,00	
2031	Frais d'études	165 514,00	45 900,00	
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	434 261,19	287 267,36	
2111	Terrains nus	2 500,00	0,00	
21311	Bâtiments d'exploitation	24 000,00	0,00	
21532	Réseaux d'assainissement	345 045,86	242 767,36	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00	3 000,00	
2184	Mobilier	3 000,00	1 500,00	
2188	Autres	56 715,33	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 115 238,00	541 720,30	
2313	Constructions	1 115 238,00	341 720,30	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		200 000,00	
Total des dépenses d'équipement		1 720 013,19	879 887,66	
13	Subventions d'investissement		138 910,00	
13111	Agence de l'eau		138 910,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	472 261,99	478 864,30	
1641	Emprunts en euros	423 906,32	450 551,81	
1681	Autres emprunts	48 355,67	28 312,49	
Total des dépenses financières		472 261,99	617 774,30	
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01 (6)	30 000,00	4 000,00	
458102	Opé. pour compte de tiers n° 02 (6)	601 500,00	514 400,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		631 500,00	518 400,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 823 775,18	2 016 061,96	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	148 010,14	141 592,92	
	Reprises sur autofinancement antérieur	148 010,14	141 592,92	
139111	Agence de l'eau	123 368,40	54 888,40	
139118	Autres		153,74	
13913	Départements	394,00	30 668,00	
13914	Communes	10 477,00	0,00	
13918	Autres	13 770,74	55 882,78	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		148 010,14	141 592,92	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 971 785,32	2 157 654,88	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	725 797,78
------------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	479 671,50
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 363 124,16
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 391 452,07	352 616,00	
13111	Agence de l'eau	865 919,00	265 766,00	
1313	Départements	399 810,00	86 850,00	
1316	Autres établissements publics locaux	125 723,07	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	719 639,95	219 663,11	
1641	Emprunts en euros	396 268,95	219 663,11	
1681	Autres emprunts	323 371,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		2 111 092,02	572 279,11	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 100 216,12	165 259,70	
10222	F.C.T.V.A.	110 259,11	162 459,70	
1064	Réserves réglementées		2 800,00	
1068	Autres réserves	989 957,01	0,00	
Total des recettes financières		1 100 216,12	165 259,70	
458201	Opé. pour compte de tiers n° 01 (5)	475 978,00	0,00	
458202	Opé. pour compte de tiers n° 02 (5)	600 000,00	500 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 075 978,00	500 000,00	
TOTAL RECETTES REELLES		4 287 286,14	1 237 538,81	
021	Virement de la section d'exploitation	495 723,76	263 469,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	312 461,04	425 941,35	
28031	Amortissements des frais d'études	2 174,00	3 712,80	
28033	Amortissement de frais d'insertion		216,00	
281311	Bâtiments d'exploitation	101 107,18	123 653,78	
281351	Bâtiments d'exploitation	13 869,00	13 779,00	
281411	Bâtiments d'exploitation		6 100,00	
28151	Installations complexes spécialisées	4 038,00	0,00	
281532	Réseaux d'assainissement	128 706,01	269 207,77	
28155	Outillage industriel	939,11	0,00	
281561	Service de distribution d'eau	8 760,00	0,00	
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	38 500,00	0,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	8 200,00	190,00	
28182	Matériel de transport	1 423,00	1 423,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		454,00	
28188	Autres	4 744,74	7 205,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		808 184,80	689 410,35	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		808 184,80	689 410,35	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		5 095 470,94	1 926 949,16	

+	
RESTES A REALISER 2019 (9)	1 436 175,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 363 124,16

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortisse- ment (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 994 448,25									
1641 Emprunts en euros (total)					7 994 448,25									
29950026	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	01/01/1998	01/01/1998	30/04/1999	152 449,02	F		5.49	5.04891		T	X	N	A-1
88372006801	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	12/12/2000	12/12/2000	15/12/2001	91 469,41	F		6.3	6.3		A	X	N	A-1
	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	15/11/2004	15/12/2004	15/12/2005	286 901,68	V		2.52	2.40326		A	X	N	A-1
70000726581	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	01/01/2004	01/01/2004	15/12/2004	110 000,00	F		4.85	4.85		A	X	N	A-1
050493A/00	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	20/01/2005	20/01/2005	08/02/2007	117 500,00	F		0.0	0.68817		A	X	N	A-1
050498	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/08/2005	04/08/2005	04/08/2006	49 100,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
050499	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/08/2005	04/08/2005	04/08/2006	23 100,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
050658	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/08/2005	04/08/2005	04/08/2006	149 680,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	24/04/2006	03/08/2006	03/08/2007	115 300,00	F		0.0	0.78125		A	X	N	A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	23/08/2007	20/09/2007	10/04/2008	139 510,84	F		4.22	4.22363		A	X	N	A-1
050658	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	03/05/2007	03/05/2007	03/05/2008	37 420,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	12/01/2009	15/01/2009	01/06/2009	50 000,00	F		4.62	5.01556		A	X	N	A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	30/04/2009	30/04/2009	30/07/2009	150 000,00	F		4.74	4.82745		T	X	N	A-1
7788103	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	28/09/2010	06/10/2010	05/01/2011	250 000,00	F		2.92	2.95892		T	X	N	A-1
10236211/1	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/11/2011	15/11/2011	15/11/2013	14 732,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
A141105B	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	02/02/2011	15/02/2011	01/03/2011	132 000,00	F		3.4	3.32413		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	19/10/2012	28/11/2012	30/08/2013	448 148,50	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
10235261/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2012	31/12/2012	24/01/2013	78 578,27	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10235271/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2012	31/12/2012	30/03/2013	24 114,53	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10304591/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	17/11/2011	01/01/2012	14/02/2013	48 745,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10304601/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	17/11/2011	15/02/2012	14/02/2013	37 198,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
14110BM00	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/12/2012	31/12/2012	28/03/2013	1 000 000,00	V		2.69	1.21566		X	X	N	A-1
A7608116	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/12/2012	31/12/2012	01/05/2013	71 100,65	F		5.05	5.05		A	C	N	A-1
MPH059286EUR	Caisse Française de Financement Local	11/07/2012	15/09/2012	15/09/2012	56 396,52	F		4.59	4.91914		T	X	N	A-1
10372001/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/07/2013	04/07/2013	17/06/2014	32 407,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
A14110BM	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	30/06/2013	31/12/2013	01/01/2014	700 000,00	F		3.86	3.86		A	C	N	A-1
MON278721EUR	Société LA BANQUE POSTALE	31/12/2012	15/02/2013	01/06/2013	200 000,00	F		3.85	3.85		T	C	N	A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	29/07/2014	23/08/2014	23/11/2014	13 800,00	F		2.38	2.40169		T	X	N	A-1
10463241/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	10/12/2013	13/11/2014	04/08/2015	352 035,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10485811/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	22/04/2014	21/10/2014	20/10/2015	97 442,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10485171/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	21/10/2014	10/09/2015	20/10/2015	131 698,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10533111/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25/02/2015	10/09/2015	09/09/2016	100 000,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
A141400k-2015	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/03/2015	15/05/2015	15/08/2015	420 000,00	F		2.08	2.09758		T	X	N	A-1
A14150CJ	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	08/09/2015	31/12/2015	05/01/2016	500 000,00	V	EURIBOR	1.37	1.44513		T	P	N	A-1
	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2015	15/06/2016	15/12/2016	200 000,00	F		1.5	1.55869		A	C	N	A-1
A14150J5	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	07/11/2016	07/11/2016	07/02/2017	900 000,00	F		1.42	1.42972		T	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	05/04/2017	05/04/2017	05/04/2018	116 161,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/12/2017	15/12/2017	15/12/2018	14 660,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	06/01/2017	15/01/2017	15/04/2017	157 145,83	F		1.99	2.00774		T	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	95 877,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	76 233,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	26 051,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	227 494,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					568 414,15									
1681 Autres emprunts (total)					568 414,15									
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	03/08/2005	04/08/2005	04/08/2006	16 900,00	F		0.0	0.78125		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	02/12/2008	02/12/2008	26/11/2009	55 055,00	F		0.0	0.77744		A	X	N	A-1
10102541/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	12/08/2009	12/08/2009	11/08/2010	11 137,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	05/02/2010	05/02/2010	04/02/2011	22 102,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
10154571/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/06/2010	15/06/2010	14/06/2011	49 593,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25/01/2011	25/01/2011	24/01/2017	200 000,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013	09/04/2013	03/04/2014	10 863,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
10359411/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013	09/04/2013	03/04/2014	10 508,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10359433/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015	30/01/2015	26/01/2016	18 030,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10470052/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015	30/01/2015	26/01/2016	11 273,00	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
1047893/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015	30/01/2015	26/01/2016	10 440,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10568741/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2016	15/03/2016	14/03/2017	57 049,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	10/08/2018	10/08/2018	11/08/2018	95 464,15	F		0.0	7.6E-4		A	X	N	A-1
Total général					8 562 862,40									

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 277 372,01					419 378,94	81 512,10	0,00	25 668,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 277 372,01					419 378,94	81 512,10	0,00	25 668,57
29950026	N	0,00		42 375,02	4,00	F		5.04891	9 105,90	2 141,06	0,00	0,00
88372006801	N	0,00		53 282,14	10,92	F		6.3	3 503,08	3 356,77	0,00	139,36
	N	0,00		34 879,66	1,92	V		2.40326	21 087,04	21,28	0,00	0,37
70000726581	N	0,00		31 010,13	3,92	F		4.85	7 210,78	1 503,99	0,00	51,30
050493A/00	N	0,00		15 666,67	1,08	F		0.68817	7 833,34	0,00	0,00	0,00
050498	N	0,00		3 273,33	0,58	F		0.0	3 273,33	0,00	0,00	0,00
050499	N	0,00		1 540,00	0,58	F		0.0	1 540,00	0,00	0,00	0,00
050658	N	0,00		9 978,66	0,58	F		0.0	9 978,66	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		15 373,33	1,58	F		0.78125	7 686,67	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		63 267,62	6,25	F		4.22363	7 956,98	2 669,89	0,00	1 692,23
050658	N	0,00		7 483,99	2,33	F		0.0	2 494,66	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		12 967,00	3,42	F		5.01556	3 241,74	599,08	0,00	262,10
	N	0,00		107 286,47	14,25	F		4.82745	5 280,40	4 992,44	0,00	819,28
7788103	N	0,00		155 204,37	10,75	F		2.95892	12 147,81	4 399,75	0,00	0,00
10236211/1	N	0,00		7 857,09	7,83	F		0.0	982,13	0,00	0,00	0,00
A141105B	N	0,00		12 744,51	0,17	F		3.32413	12 744,51	433,31	0,00	0,00
	N	0,00		284 873,70	12,58	F		7.6E-4	23 739,47	0,00	0,00	0,00
10235261/01	N	0,00		39 289,16	6,00	F		0.0	5 612,73	0,00	0,00	0,00
10235271/01	N	0,00		12 057,24	6,17	F		0.0	1 722,47	0,00	0,00	0,00
10304591/01	N	0,00		25 997,31	7,08	F		0.0	3 249,67	0,00	0,00	0,00
10304601/01	N	0,00		19 838,91	7,08	F		0.0	2 479,87	0,00	0,00	0,00
14110BM00	N	0,00		783 675,30	17,92	V		1.21566	34 336,58	7 524,21	0,00	59,96
A7608116	N	0,00		25 854,82	3,33	F		5.05	6 463,69	1 305,67	0,00	652,83
MPH059286EUR	N	0,00		20 049,43	3,17	F		4.91914	5 855,52	820,44	0,00	0,00
10372001/01	N	0,00		19 444,18	8,42	F		7.6E-4	2 160,47	0,00	0,00	0,00
A14110BM	N	0,00		480 945,05	13,00	F		3.86	34 353,22	18 564,48	0,00	17 238,44
MON278721EUR	N	0,00		110 000,09	8,17	F		3.85	13 333,32	4 042,50	0,00	310,14

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
	N	0,00		6 963,71	4,58	F		2.40169	1 401,51	153,29	0.00	13,98
10463241/01	N	0,00		234 690,00	9,58	F		0.0	23 469,00	0,00	0.00	0,00
10485811/01	N	0,00		64 961,35	9,75	F		0.0	6 496,13	0,00	0.00	0,00
10485171/01	N	0,00		87 798,65	9,75	F		0.0	8 779,87	0,00	0.00	0,00
10533111/01	N	0,00		80 000,00	15,67	F		0.0	5 000,00	0,00	0.00	0,00
A141400k-2015	N	0,00		340 080,66	15,33	F		2.09758	18 796,06	6 927,70	0.00	853,90
A14150CJ	N	0,00		410 631,65	15,75	V	EURIBOR	1.44513	23 116,50	5 599,02	0.00	1 296,43
	N	0,00		173 333,32	25,92	F		1.55869	6 666,67	2 600,00	0.00	111,11
A14150J5	N	0,00		808 067,36	21,83	F		1.42972	31 523,29	11 307,19	0.00	1 654,04
	N	0,00		104 544,90	17,25	F		7.6E-4	5 808,05	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		12 705,34	12,92	F		0.0	977,33	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		131 724,89	12,00	F		2.00774	9 593,49	2 550,03	0.00	513,08
	N	0,00		95 877,00	14,75	F		7.6E-4	6 391,80	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		76 233,00	14,75	F		0.0	5 082,20	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		26 051,00	14,75	F		0.0	1 736,73	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		227 494,00	14,75	F		0.0	15 166,27	0,00	0.00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		355 358,41					46 152,02	0,00	0.00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		355 358,41					46 152,02	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		1 126,66	0,58	F		0.78125	1 126,66	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		14 681,34	3,83	F		0.77744	3 670,34	0,00	0.00	0,00
10102541/01	N	0,00		3 712,30	4,58	F		7.6E-4	742,47	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		8 840,77	5,08	F		7.6E-4	1 473,47	0,00	0.00	0,00
10154571/01	N	0,00		19 837,20	5,42	F		0.0	3 306,20	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		140 000,00	6,00	F		0.0	20 000,00	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		6 517,80	8,25	F		7.6E-4	724,20	0,00	0.00	0,00
10359411/01	N	0,00		6 304,82	8,25	F		0.0	700,53	0,00	0.00	0,00
10359433/01	N	0,00		13 222,00	10,00	F		0.0	1 202,00	0,00	0.00	0,00
10470052/01	N	0,00		8 266,88	10,00	F		7.6E-4	751,53	0,00	0.00	0,00
1047893/01	N	0,00		7 656,00	10,00	F		0.0	696,00	0,00	0.00	0,00

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
10568741/01	N	0,00		45 639,19	11,17	F		0.0	3 803,27	0,00	0.00	0,00
	N	0,00		79 553,45	9,58	F		7.6E-4	7 955,35	0,00	0.00	0,00
Total général		0,00		5 632 730,42					465 530,96	81 512,10	0.00	25 668,57

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	56					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 632 730,42					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		620 457,22	620 457,22
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		478 864,30	478 864,30
1641	Emprunts en euros	450 551,81	450 551,81
1681	Autres emprunts	28 312,49	28 312,49
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		141 592,92	141 592,92
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	141 592,92	141 592,92
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	620 457,22	725 797,78	D001 479 671,50	1 825 926,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		851 870,05	III 851 870,05
Ressources propres externes de l'année (a)		162 459,70	162 459,70
10222	Dotations, fonds divers et réserves	162 459,70	162 459,70
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		689 410,35	689 410,35
28031	Amortissements des frais d'études	3 712,80	3 712,80
28033	Amortissement de frais d'insertion	216,00	216,00
281311	Bâtiments d'exploitation	123 653,78	123 653,78
281351	Bâtiments d'exploitation	13 779,00	13 779,00
281411	Bâtiments d'exploitation	6 100,00	6 100,00
281532	Réseaux d'assainissement	269 207,77	269 207,77
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	190,00	190,00
28182	Matériel de transport	1 423,00	1 423,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	454,00	454,00
28188	Autres	7 205,00	7 205,00
021	Virement de la section d'exploitation	263 469,00	263 469,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	851 870,05	1 436 175,00	0,00	2 800,00	2 290 845,05

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 825 926,50
Ressources propres disponibles	IV 2 290 845,05
Solde	V = IV - II (6) + 464 918,55

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
012	Charges de personnel et frais assimilés	717 385,00	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	484 848,00
6218	Autre personnel extérieur	14 980,00	7084	Mise à disposition de personnel facturée	484 848,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 030,00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	6 650,00			
6411	Salaires, appointements, commissions de base	383 250,00			
6413	Primes et gratifications	116 900,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 000,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	90 650,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 450,00			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 075,00			
6478	Autres charges sociales diverses	1 400,00			
014	Atténuations de produits	5 000,00			
706129	Reversement redevance pour modernisation des n	5 000,00			
66	Charges financières	84 780,37			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	87 012,10			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 231,73			
	Total des dépenses réelles	807 165,37		Total des recettes réelles	484 848,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	425 941,35	042	Opérations d'ordre de transfert entre section	141 592,92
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et c	425 941,35	777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat d	141 592,92
023	Virement à la section d'investissement	263 469,00			
	Total des dépenses d'ordre	689 410,35		Total des recettes d'ordre	141 592,92
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	1 496 575,72		TOTAL GENERAL	626 440,92

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	29 364,00	13	Subventions d'investissement	1 033 013,00
21532	Réseaux d'assainissement	29 364,00	13111	Agence de l'eau	656 722,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	132 014,70	1313	Départements	376 291,00
2313	Constructions	132 014,70	16	Emprunts et dettes assimilées	252 588,11
13	Subventions d'investissement	138 910,00	1641	Emprunts en euros	252 588,11
13111	Agence de l'eau	138 910,00	458201	Opé. pour compte de tiers n° 01	213 853,00
16	Emprunts et dettes assimilées	478 864,30	458202	Opé. pour compte de tiers n° 02	1 009 000,00
1641	Emprunts en euros	450 551,81			
1681	Autres emprunts	28 312,49			
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01	4 000,00			
458101	Travaux d'asst Collectif	4 000,00			
458102	Opé. pour compte de tiers n° 02	564 419,08			
458102	Travaux Assainissement Collectif 2018/2020	564 419,08			
	Total des dépenses réelles	1 347 572,08		Total des recettes réelles	2 508 454,11
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	141 592,92	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	425 941,35
139111	Agence de l'eau	54 888,40	28031	Amortissements des frais d'études	3 712,80
139118	Autres	153,74	28033	Amortissement de frais d'insertion	216,00
13913	Départements	30 668,00	281311	Bâtiments d'exploitation	123 653,78
13918	Autres	55 882,78	281351	Bâtiments d'exploitation	13 779,00
			281411	Bâtiments d'exploitation	6 100,00
			281532	Réseaux d'assainissement	269 207,77
			28181	Installations générales, agencements et aménage	190,00
			28182	Matériel de transport	1 423,00
			28183	Matériel de bureau et matériel informatique	454,00
			28188	Autres	7 205,00
			021	Virement de la section d'exploitation	263 469,00
			021	Virement de la section d'exploitation	263 469,00
	Total des dépenses d'ordre	141 592,92		Total des recettes d'ordre	689 410,35
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 489 165,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 197 864,46

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement collectif (1)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
012	Charges de personnel et frais assimilés	432 330,00	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	484 848,00
6218	Autre personnel extérieur	14 980,00	7084	Mise à disposition de personnel facturée	484 848,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 100,00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 500,00			
6411	Salaires, appointements, commissions de base	295 750,00			
6413	Primes et gratifications	3 600,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	47 000,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	64 150,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	750,00			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	800,00			
6478	Autres charges sociales diverses	700,00			
66	Charges financières	84 780,37			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	87 012,10			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 231,73			
014	Atténuations de produits	5 000,00			
706129	Reversement redevance pour modernisation des n	5 000,00			
	Total des dépenses réelles	522 110,37		Total des recettes réelles	484 848,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	425 941,35	042	Opérations d'ordre de transfert entre section	141 592,92
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et c	425 941,35	777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat d	141 592,92
023	Virement à la section d'investissement	263 469,00			
	Total des dépenses d'ordre	689 410,35		Total des recettes d'ordre	141 592,92
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	1 211 520,72		TOTAL GENERAL	626 440,92

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
012	Charges de personnel et frais assimilés	285 055,00			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	930,00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 150,00			
6411	Salaires, appointements, commissions de base	87 500,00			
6413	Primes et gratifications	113 300,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	48 000,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	26 500,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 700,00			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	275,00			
6478	Autres charges sociales diverses	700,00			
	Total des dépenses réelles	285 055,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	285 055,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement collectif (1)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	29 364,00	13	Subventions d'investissement	1 033 013,00
21532	Réseaux d'assainissement	29 364,00	13111	Agence de l'eau	656 722,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	132 014,70	1313	Départements	376 291,00
2313	Constructions	132 014,70	16	Emprunts et dettes assimilées	252 588,11
13	Subventions d'investissement	138 910,00	1641	Emprunts en euros	252 588,11
13111	Agence de l'eau	138 910,00	458201	Opé. pour compte de tiers n° 01	213 853,00
16	Emprunts et dettes assimilées	478 864,30	458202	Opé. pour compte de tiers n° 02	1 009 000,00
1641	Emprunts en euros	450 551,81			
1681	Autres emprunts	28 312,49			
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01	4 000,00			
458101	Travaux d'asst Collectif	4 000,00			
458102	Opé. pour compte de tiers n° 02	564 419,08			
458102	Travaux Assainissement Collectif 2018/2020	564 419,08			
	Total des dépenses réelles	1 347 572,08		Total des recettes réelles	2 508 454,11
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	141 592,92	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	425 941,35
139111	Agence de l'eau	54 888,40	28031	Amortissements des frais d'études	3 712,80
139118	Autres	153,74	28033	Amortissement de frais d'insertion	216,00
13913	Départements	30 668,00	281311	Bâtiments d'exploitation	123 653,78
13918	Autres	55 882,78	281351	Bâtiments d'exploitation	13 779,00
			281411	Bâtiments d'exploitation	6 100,00
			281532	Réseaux d'assainissement	269 207,77
			28181	Installations générales, agencements et aménage	190,00
			28182	Matériel de transport	1 423,00
			28183	Matériel de bureau et matériel informatique	454,00
			28188	Autres	7 205,00
			021	Virement de la section d'exploitation	263 469,00
			021	Virement de la section d'exploitation	263 469,00
	Total des dépenses d'ordre	141 592,92		Total des recettes d'ordre	689 410,35
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 489 165,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 197 864,46

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : Travaux d'asst Collectif		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	5 716,00	0,00	0,00	0,00
458101 Dépenses nouvelles (5)	5 716,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	5 716,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	262 125,00	213 853,00	0,00	213 853,00
458201 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	262 125,00	213 853,00	0,00	213 853,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	262 125,00	213 853,00	0,00	213 853,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : Travaux Assainissement Collectif 2018/2020		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	58 849,27	564 419,08	0,00	564 419,08
	44 681,43	0,00	0,00	0,00
458102 Dépenses nouvelles (5)	14 167,84	506 623,15	0,00	506 623,15
458102 Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	57 795,93	0,00	57 795,93
Dépenses nettes (a-c)	58 849,27	506 623,15	0,00	506 623,15
RECETTES (b)	0.00	509 000.00	0.00	509 000.00
458202 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	509 000,00	0,00	509 000,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	0.00	509 000.00	0.00	509 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	4	2	6
redacteur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif territorial	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif territorial	C	0	0	0	0	2	2
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		10	0	10	10	5	15
Technicien	B	3	0	3	3	2	5
Technicien principal 1ère classe	B	3	0	3	3	0	3
Adjoint technique territorial	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint technique territorial	C	0	0	0	0	3	3
Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		14	0	14	14	7	21

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - 27 - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien	B	TECH		0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM		0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.15	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.16	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.24	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.25	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.26	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.27	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.28	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.29	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	X	
p.31	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	X	
	A6 - Etat des charges transférées		X
p.32	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
p.34	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D - Arrêté et signatures		X